

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

A. LEGOYT

Des conséquences de l'émigration au point de vue de l'acclimatement (suite et fin)

Journal de la société statistique de Paris, tome 6 (1865), p. 93-105

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1865__6__93_0

© Société de statistique de Paris, 1865, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

Des conséquences de l'émigration au point de vue de l'acclimatement.

(SUITE ET FIN.)

Ces renseignements, qui sont de la plus grande importance, peuvent être résumés ainsi qu'il suit : Les Espagnols, les Italiens et les Maltais ont, dans les deux provinces, un coefficient mortuaire beaucoup plus favorable que les Français et les Allemands, Suisses et Belges, ce qui semble indiquer chez eux, probablement par suite de l'analogie du climat originel et algérien, une plus grande aptitude à s'adapter aux exigences du dernier. Les Maltais réussissent surtout à Alger, où ils n'ont que 2.37 décès, malgré une fécondité considérable (4.92); les Italiens à Oran, où ils n'ont que 1.81 décès pour 3.74 naissances; les Espagnols à Oran (2.49 décès pour 4.41 naissances); les Français à Alger (3.95 décès et 4.04 naissances); les Allemands, Suisses et Belges à Alger, où ils ont un moindre excédant de décès sur les naissances (3.96 pour 2.24). Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, Constantine est la province où toutes les nationalités, sans exception, payent le plus lourd tribut à la mort, presque avec le moindre nombre de naissances. Pour expliquer ces divers phénomènes, nous avons invoqué l'effet, probable d'ailleurs, des analogies ou des différences climatiques, les mortalités paraissent être d'autant plus grandes que les individus qu'elles frappent appartiennent à des contrées plus septentrionales. Cependant ils pourraient avoir d'autres causes; il serait possible notamment que les écarts dans les coefficients mortuaires correspondissent à des dissimilitudes dans la composition des populations au point de vue des âges, des sexes, des professions, du bien-être et de la moralité. Pour les Français, nous serions notamment très-disposé à accepter l'hypothèse d'une nombreuse population flottante composée d'adultes-célibataires, ne donnant aucune naissance, et fournissant un certain nombre de décès. Tout le monde sait, en effet, que, par suite des facilités de passage accordées à nos nationaux, beaucoup se rendent annuellement en Algérie pour s'assurer des moyens d'existence qu'ils pourraient y trouver, et reviennent en France ou complètement découragés ou avec l'intention de retourner en Afrique avec un projet d'établissement. Nous avons eu, d'ailleurs, l'occasion de faire remarquer que ces populations mobiles, en Algérie comme en France, ne figurent point dans les recensements. Les professions exercent en général, mais doivent exercer surtout en Afrique, une influence profonde sur la santé. Il n'est pas douteux, par exemple, que le cultivateur isolé dans les terres court de tout autres chances de mortalité que l'ouvrier des villes; or, il est de notoriété que les Italiens et les Maltais habitent en majorité les villes, et exercent des professions sédentaires; quant aux Espagnols, un grand nombre cultive aujourd'hui les jardins-marais de la banlieue des principales villes. Il en est autrement des Allemands, Belges et Suisses, dont le plus grand nombre est voué aux travaux les plus pénibles de la terre. Nos renseignements sont moins précis pour les Français; mais nous n'hésitons pas à croire que la culture en occupe la majorité dans la province de Constantine. Le degré de bien-être et de moralité joue également ici un rôle important; or, il est triste de dire, mais on ne saurait se le dissimuler, que la plupart de nos émigrants français pour l'Algérie ne sont pas, à ce double point de vue, dans des conditions favorables. Ils se composent en majorité de gens déclassés, sans ressources, et que la mère patrie a vus partir sans regret.

Une dernière observation sur ce tableau. L'effectif des populations recensées en bloc (armée de terre et de mer, écoles, prisons, hôpitaux, communautés religieuses, marins au long cours, etc.), qui est de 8,000 individus environ pour l'Algérie entière, n'est pas compris dans le total des habitants de chaque nationalité qui a servi de base à nos calculs; or, nous avons lieu de croire qu'une portion très-notable de cette population appartient aux Français, surtout aux Français de la province d'Alger. Nous avons donc surélevé, dans une certaine proportion, leur chiffre mortuaire.

Il nous restait une dernière recherche à faire; elle consistait à déterminer, pour les deux nationalités les plus importantes (française et espagnole), non pas la véritable durée de la vie moyenne déduite du rapport des décès par âges aux individus du même âge (rapport dont les documents officiels ne fournissent pas les éléments), mais la marche ou l'ordre des décès d'après les âges des décédés. Cette table mortuaire, construite pour la commune d'Alger et sa banlieue seulement (faute de renseignements analogues pour les mêmes localités), s'établit ainsi qu'il suit :

	De 0 à 1 an.	De 1 à 5 ans.	De 5 à 10 ans.	De 10 à 15 ans.	De 15 à 20 ans.	De 20 à 30 ans.	De 30 à 40 ans.	De 40 à 50 ans.	De 50 à 60 ans.	Au- dessus.	Total.
Français.	2,390	2,002	492	249	396	2,589	1,959	1,221	508	363	12,160
Espagnols.	1,860	1,606	310	181	203	544	456	394	253	295	5,582
ALGER. — Sexes . . .	Hommes. 2,454 2,219 508 285 525 3,104 2,421 1,426 666 496										14,104
	Femmes. 2,167 2,035 438 200 225 840 767 602 299 332										7,905
	Enfants. 4,621 4,254 946 485 750 3,944 3,188 2,028 965 828										22,009

L'étude de ces tables mortuaires, qui n'ont qu'une très-faible valeur absolue, parce qu'elles s'appliquent à des populations peu assises et irrégulièrement composées quant aux âges, conduit cependant à des observations d'un certain intérêt. Si l'on rapproche la table du sexe masculin de celle du sexe féminin, on voit que, pour les deux sexes, comme en Europe, l'enfance a une très-forte mortalité. Mais, à partir de 20 ans, par suite d'une nombreuse immigration d'adultes, les âges supérieurs donnent subitement, sans transition, un nombre insolite de décès. Toutefois l'accroissement n'est très-caractérisé que pour le sexe masculin, parce qu'il fournit la plus grande partie des immigrants.

Si l'on compare la table mortuaire des Français à celle des Espagnols, on constate l'influence du même fait, c'est-à-dire d'une forte et passagère immigration de Français adultes de 20 à 50 ans, sur leurs décès de cet âge. Ces Français, découragés par les premières difficultés de leur établissement, à bout de ressources, se retirent après avoir reçu le premier choc du climat auquel un certain nombre ont succombé. Ce fait ne se produit pas à beaucoup près pour les Espagnols, population plus fixe, mieux assise, plus sédentaire, vivant en famille, par conséquent donnant à la fois des naissances et des décès.

On voit, par cette analyse, combien le problème de l'acclimatement suivant les races ou nationalités est compliqué, et combien il faut se tenir en garde même contre les hypothèses les plus séduisantes pour expliquer les différences de mortalité qu'elles peuvent présenter.

Les adversaires de la colonisation avaient prétendu que la mortalité des enfants européens était très-considérable en Algérie, et que, pour eux, les difficultés de l'acclimatation étaient presque insurmontables. Un médecin militaire, M. de Cazalas, a opposé à cette affirmation les faits suivants indiquant le coefficient mortuaire, dans les trois années réunies 1846-1847-1848, des enfants entretenus dans deux établissements spéciaux en France et en Algérie.

COLONIES AGRICOLES.	Décès.	Total des enfants entretenus.	Enfants pour 1 décès.	Décès pour 100 enfants.
FRANCE . } Mettray . . .	24	1,479	61.7	1.62
FRANCE . } Marseille . . .	88	870	9.0	10.11
Totaux et moyennes. . .	112	2,349	20.9	4.76
ALGÉRIE . } Ben-Akn . . .	12	635	52.9	1.89
ALGÉRIE . } Bon-Pasteur.	6	370	61.6	1.62
Totaux et moyennes. . .	18	1,005	55.8	1.79

Mais ces chiffres sont loin d'être concluants, parce qu'ils ne portent que sur un très-petit nombre d'années, pendant lesquelles des faits exceptionnels et accidentels ont pu se produire dans l'un ou l'autre des établissements comparés. Or, précisément on constate, en 1848, dans l'asile de Marseille, sous une influence épidémique, une mortalité extraordinaire supérieure du double à la mortalité des deux années antérieures.

Pour n'omettre aucun des faits qui peuvent éclaircir cette grave discussion, disons, d'après la *Statistique médicale de l'armée française*, récemment publiée pour la première fois par le ministère de la guerre, que la mortalité des troupes françaises en Algérie n'a été que de 12.5 pour 1,000 en 1862 (année sans épidémie). Or, d'après M. le docteur Boudin (*loco citato*), elle aurait été de 77.81 de 1837 à 1846 (décès par le feu de l'ennemi non compris), et d'après le général Paixhans (*Moniteur*, séance du 2 avril 1846), de 64 à une époque non indiquée, mais qui paraît voisine de 1846.

Aucun document n'a été publié sur l'acclimatement de la race européenne dans les autres parties de l'Afrique, bien que l'existence de colonies de cette race en Égypte, au Maroc et à Tunis soit notoire. La colonie française en Égypte a pris surtout une certaine importance depuis les travaux du percement de l'isthme de Suez.

M. le docteur Boudin cite (*Journal de la Société de statistique de Paris*, n° d'août 1860), l'extrait suivant du *Voyage en Syrie et en Égypte* de Volney (Paris, 1787), au sujet du non-acclimatement en Égypte des Mamelouks originaires du Caucase : « En les voyant subsister en Égypte depuis plusieurs siècles, on croirait qu'ils s'y sont reproduits par la voie ordinaire de la génération; mais, si leur premier établissement est un fait singulier, leur perpétuation en est un autre non moins bizarre. Depuis 550 ans qu'il y a des Mamelouks en Égypte, pas un seul n'a donné une lignée subsistante, il n'en existe pas une famille à la seconde génération, tous leurs enfants périssent au premier ou second âge. Les Ottomans sont presque dans le même cas, et l'on observe qu'ils ne s'en garantissent qu'en épousant des femmes indigènes, ce que les Mamelouks ont toujours dédaigné (leurs femmes étant, comme eux, des esclaves transportées de Géorgie, de Mingrélie, etc.). Qu'on explique pourquoi des hommes bien constitués, mariés à des femmes saines, ne peuvent naturaliser, sur les bords du Nil, un sang formé au pied du Caucase! » — Les statistiques coloniales anglaises donnent pour l'année 1856 le mouvement de la population dans la colonie du Cap, située, comme on sait, à l'extrémité méridionale de l'Afrique. Malheureusement, elles ne distinguent pas entre les diverses races; mais on peut croire que la population à laquelle elles se réfèrent se compose en grande majorité d'Anglais et d'anciens colons hollandais (boërs). Si cette population est le résultat d'un recensement effectif et si les relevés de l'état civil sont exacts, enfin si l'année 1856 peut être considérée comme ordinaire, le Cap est une des localités les plus

salubres, les plus favorables à l'acclimatement européen, du monde entier. Les documents officiels nous apprennent, en effet, qu'on y a compté, dans l'année qui nous occupe, 0.53 mariage, 4.23 naissances et seulement 1.43 décès pour 100 habitants. Nous ne connaissons nulle part ailleurs une aussi faible mortalité en regard d'une fécondité aussi considérable. Mais il ne faut pas perdre de vue que le Cap reçoit annuellement une immigration assez importante.

A Sierra-Leone, où domine dans une très-grande proportion l'élément de couleur, nous trouvons (moyenne des années 1860-1861) pour 100 habitants seulement 0.20 mariage (1 mariage pour 511 habitants), 2.05 naissances et 2.50 décès, c'est-à-dire une mortalité supérieure aux naissances. Le petit nombre des mariages, par suite d'une absence de proportionnalité dans les sexes, explique très-probablement cette situation irrégulière.

Dans notre colonie du Sénégal, on a compté (documents officiels), d'après une moyenne déduite de la population des quatre années 1843, 1844, 1845, 1847, le rapport ci-après de mariages, de naissances et de décès séparément pour les Européens et les indigènes :

			Habitants pour			Pour 100 habitants.		Décès. pour 100 naissances.
			une naissance.	un décès.	un mariage.	Naissances.	Décès.	
EUROPÉENS. — Sexe	{	Masculin.	27	4	»	3.69	24.72	»
		Féminin.	17	20	»	5.95	5.10	»
	Total		22	6	89	4.51	17.73	391
INDIGÈNES. — Sexe	{	Masculin.	41	33	»	2.42	3.05	»
		Féminin.	43	35	»	2.32	2.82	»
	Total		42	34	762	2.36	2.92	124

D'après ces rapports, la mortalité est énormément supérieure à la fécondité pour les Européens, d'ailleurs en très-petit nombre (244 en moyenne, dont 88 femmes), et assez sensiblement supérieure pour les indigènes. On ne peut rien conclure rigoureusement de ces chiffres pour les Européens, par suite de la grande disproportion des sexes. Cette disproportion existe aussi chez les indigènes, mais dans le sens opposé (121 femmes pour 100 hommes et 57 chez les Européens). Thévenot, médecin de la marine (*Traité des maladies des Européens dans les climats chauds*), dit, en parlant du Sénégal : « Les différentes classes d'Européens sont d'autant plus maltraitées qu'elles sont plus longtemps soumises à l'action des causes de la maladie.... Les organismes sont usés par des rechutes; les maladies sont chroniques et irrémédiables; il n'y a donc pas d'acclimatement possible pour le soldat.... La garnison blanche donne un nombre de malades trois fois plus fort que l'effectif.... C'est en fuyant que les marchands européens et les marins se guérissent.... Fuyez donc, dirai-je toujours à l'Européen; les médications les plus spécifiques ne pourront bientôt plus rien. »

A Bourbon, la population blanche se serait accrue, d'après M. A. Guibert (*Dictionnaire géographique et statistique*, 1851), ainsi qu'il suit : 900 en 1717; 5,197 en 1767, 10,000 en 1789. En 1847, les documents officiels la portent, d'après un recensement effectif, à 31,818, dont 16,182 du sexe masculin et 15,636 du sexe féminin. Les mêmes documents (*Tableaux de population, de culture, etc., pour les colonies françaises*) ont fait connaître pour les années 1843, 1845, 1846 et 1847, le mouvement de l'état civil, mais seulement en ce qui concerne les mariages et

les naissances (les décès omis!) séparément pour les blancs et le reste de la population. Voici le résumé de ce renseignement, tout incomplet qu'il soit :

		Rapports pour 100 habitants.			Décès pour 100 naissances.	Femmes pour 100 habitants.
		Mariages.	Naissances.	Décès.		
POPULATIONS .	{ Libre. . . }	Blanche . . .	0.98	4.14	2.76	96
	{ De couleur .	0.86	3.51			103
	{ Esclave	0.23	2.38	3.63	155	62

Malgré la regrettable confusion des libres blancs et de couleur sur ce point, il est facile de voir que le coefficient mortuaire des premiers doit être plus favorable que celui des seconds; d'une part, parce qu'ils sont dans une situation plus régulière au point de vue du rapport des mariages à la population, de l'autre, parce qu'ils jouissent d'un plus grand bien-être. La race blanche est donc bien décidément acclimatée dans cette partie de l'Afrique, où elle s'accroît par le simple excédant de ses naissances, sans le secours d'aucune immigration. Pour les esclaves, l'excédant des décès est très-notable (155 pour 100 naissances). Le même fait se produit dans toutes les colonies où le noir est mis en servitude et condamné aux travaux les plus pénibles du sol. On remarque, d'ailleurs, combien le nombre de leurs mariages est faible (0.23 p. 100).

A Maurice (Afrique anglaise), les naissances calculées pour la période 1859-1861 excèdent les décès dans la population générale qui comprend les noirs et les blancs anciennement affranchis: 75 décès pour 100 naissances. Les décès excèdent, au contraire, les naissances pour les anciens noirs esclaves (désignés par les documents officiels sous le nom d'*ex-apprentis*), exactement dans le même rapport (75 naissances pour 100 décès). Pour les immigrants hindous ou chinois, le rapport est de 93 naissances pour 100 décès. Les populations respectives n'étant point données au moins pour les deux dernières races, nous ne pouvons déduire les rapports aux habitants des mariages, naissances et décès.

D'après M. Boudin (*loco citato*), la mortalité de l'armée anglaise à Maurice aurait été, de 1838 à 1855, de 22.4 p. 1,000. Aux termes des documents officiels anglais, elle est descendue à une moyenne de 17 dans ces dernières années.

Le nord de Madagascar paraît offrir d'assez bonnes conditions de salubrité. Voici sur ce point l'extrait d'un rapport adressé, en 1817, à l'amirauté anglaise: « Je ne connais, dit le lieutenant de vaisseau Winc, aucune cause d'insalubrité qui s'oppose à l'établissement d'une colonie européenne dans cette partie de l'île. L'épreuve que nous en avons faite a été satisfaisante: mon équipage, composé de 70 Européens et noirs, n'a jamais ressenti la moindre incommodité à passer les nuits en plein air, à terre, sans être couverts, et nul de nous n'a souffert de ce genre de vie. Je n'ai eu, pendant mon séjour, aucun malade. Les naturels ne connaissent aucune maladie périodique. » L'Espagne et le Portugal n'ont rien publié, au moins à notre connaissance, sur le mouvement de la population dans leurs colonies d'Afrique.

ASIE. — *Inde anglaise*. On lit ce qui suit dans un travail publié dans le *Journal de la Société statistique de Londres*, en 1850, par le docteur Cuthbert Finch, sous le titre de *Vital statistics of Calcutta*: « Il est une autre et décisive explication du petit nombre d'Anglais à Calcutta par rapport à la population indigène, c'est l'influence du climat. Il a été démontré que la race européenne pure ne peut vivre dans l'extrême Orient au delà de la troisième génération. Il n'en est pas ainsi des enfants provenant des mariages mixtes ou contractés entre Européens et indigènes; ils survivent,

mais ils sont mous et efféminés. . . . Après les Anglais et leurs descendants, viennent à Calcutta, par ordre d'importance numérique, les Portugais. Ce sont les premiers aventuriers européens qui aient colonisé au Bengale. Cette race ne s'est conservée qu'en se mêlant aux indigènes; mais on remarque que leurs descendants, bien que sensiblement dégénérés de leurs ancêtres, ont mieux *réussi* que ceux des autres Européens. »

Voici, d'après le même auteur, la mortalité par race, à Calcutta, de 1817 à 1836, pour les étrangers, et de 1832 à 1837, pour les indigènes :

	Décès pour 100 habitants.	Habitants pour 1 décès.
Anglais et descendants	3.50	28
Portugais	12.50	8
Mahométans, Mogols et Arabes.	2.75	36
Indous de toute caste et origine.	6.50	»

La différence de mortalité entre les Anglais et descendants et les Portugais s'explique en grande partie, d'après l'auteur, par l'état misérable dans lequel vivent les derniers et surtout par le grand nombre de leurs enfants; c'est par l'extrême fécondité des Hindous qu'il explique également le grand écart entre leur mortalité et celle des Mahométans.

L'Inde n'est pas favorable aux troupes européennes. Le docteur Boudin leur assigne, par présidence, la mortalité ci-après de 1838 à 1856 : Bengale, 69.5, Madras, 38.4, Bombay, 58.7 p. 1,000. Le rapporteur d'une commission chargée, en 1859, de faire une enquête sur l'état sanitaire de l'armée de l'Inde, s'exprime ainsi : « Distraction faite de la mortalité ordinaire et en quelque sorte naturelle, que nous évaluons à 9 p. 1,000, la mortalité habituelle de notre armée de l'Inde est en moyenne de 60 p. 1,000. A ce taux, une compagnie entière de chaque régiment périt tous les 20 mois; en 20 ans, un régiment de 1,000 hommes est réduit à 96 et 10,000 recrues annuelles sont nécessaires pour maintenir une armée de 85,000. » C'est dans le Bengale que la mortalité militaire atteint habituellement son chiffre le plus élevé : 73.8 p. 1,000 (un régiment détruit en 21 ans); elle est en moyenne de 50 à Bombay, de 38.6 dans la présidence de Madras (presque moitié moins que dans le Bengale). La plus haute mortalité dans le Bengale a été de 96, la plus faible de 51; la plus haute à Bombay de 80, la plus basse de 48. La mortalité militaire dans l'Inde paraît toutefois être en voie de diminution, surtout depuis la mesure qui a réduit à trois ans la durée du service d'un régiment européen dans l'Inde. Le gouvernement anglais prépare, d'ailleurs, l'acclimatement de ses troupes, en les faisant passer par Malte, Gibraltar, puis Maurice, pour arriver à leur destination. Il n'est pas douteux, d'ailleurs, que la mortalité des officiers a notablement diminué dans l'Inde à durée égale de séjour. D'après M. Samuel Brown (*Taux de la mortalité des Européens dans l'Inde*, 1863), de 3.92 p. 100 de 1808 à 1822, elle était déjà tombée à 2.69 de 1823 à 1857 dans la présidence de Madras.

Les documents anglais cités par M. le docteur Boudin font connaître que la mortalité des employés civils dans l'Inde s'accroît en raison combinée de l'âge et de la durée de leur séjour. De la première à la cinquième année, et aux âges de 20 à 25 ans, elle est déjà de près de 20 p. 1,000. Au-dessus de 50 ans, et après 30 années de service, elle s'éleva à 48.6. Ces faits sont déduits d'une série d'observations embrassant la période 1790-1836. On sait que les employés civils sont autorisés,

après leur dixième année de service, à quitter l'Inde pendant trois ans, ils en profitent habituellement avant leur quinzième année de séjour.

L'influence du climat est telle que les mariages entre Anglais et Anglaises y sont à peu près stériles. « En dépit de tous les efforts du gouvernement pour le mariage de ses soldats avec des femmes anglaises, jamais, dit le major Bagnold, un régiment anglais n'est parvenu à élever assez d'enfants pour maintenir au complet ses tambours et ses fifres. »

A Ceylan, d'après une moyenne déduite des trois années 1859-1861, on a compté, dans la population civile (européenne et de couleur), 1.09 mariages, 2.45 naissances et 1.80 décès pour 100 habitants; ici la situation est régulière; seulement il est à craindre que la mortalité ne soit atténuée par des omissions, puisqu'elle n'est que de 1 décès sur 56 habitants (ou 73 décès pour 100 naissances). La situation est également bonne, quoique à un moindre degré, pour la garnison et les employés civils, dont la fécondité a été de 2.73 et la mortalité 2.64 (75 décès pour 100 naissances). D'après la *Statistique médicale de l'armée anglaise*, la mortalité militaire serait descendue, dans ces dernières années, à 19 p. 1,000. Hongkong paraît être une des localités les plus insalubres des mers de la Chine, puisque la population européenne y a eu 828 décès pour 100 naissances en 1859-1860!

Dans la ville de Pondichéry (Inde française), les relevés de l'état civil de 1841 à 1847 ont mis en lumière les mouvements de population ci-après :

	Pour 100 habitants.			Décès pour 100 naissances.
	Mariés.	Naissances.	Décès.	
Créoles.	0.93	3.63	3.29	90
Métis.	0.79	4.69	5.40	116
Indigènes.	0.71	1.84	1.90	103

Ainsi, seuls, les créoles se maintiennent par l'excédant, assez faible, il est vrai, des naissances sur les décès. La mortalité des métis est en grande partie déterminée par leur grande fécondité. Cette explication manque complètement pour les indigènes, qui comptent, il est vrai, un moindre nombre de mariages que les deux autres races.

AMÉRIQUE. — *Amérique du Nord*. L'acclimatement de la race européenne dans les États du Nord et même du Sud de l'ancienne Union américaine est attesté par de trop nombreux documents pour que nous ayons à insister sur ce point. Bornons-nous à rappeler que l'accroissement de la population des États ci-devant Unis est bien dû en grande partie, au moins pour les États du Nord, à l'immigration, et qu'en l'absence de tout document sur le mouvement de l'état civil, nous ignorons la part dans cet accroissement de l'excédant des naissances sur les décès.

Nous nous bornerons également à mentionner le fait bien connu du développement régulier et rapide de la race française au Canada, dont la partie la plus tempérée est isotherme avec nos départements du Nord. L'acclimatement de la race anglaise et des autres races européennes dans cette colonie n'est pas moins connu; mais nous ne savons rien du rapport entre leurs décès et leurs naissances. Les documents officiels nous apprennent seulement que la garnison anglaise n'y perd plus aujourd'hui que 10.1 pour 1,000, y compris les malades qui viennent mourir dans la mère patrie.

Pour les autres colonies anglaises de l'Amérique du Nord, les publications officielles nous fournissent les renseignements ci-après : Dans la Nouvelle-Écosse, on

a compté, en 1851, 2.94 naissances et 1.02 décès pour 100 habitants (34 décès seulement pour 100 naissances); en 1861, 1.43 décès (les documents manquent pour les naissances). Les mariages se sont élevés de 0.62 à 0.72. — Dans le New-Brunswick, la mortalité aurait été si exceptionnellement faible (10 décès pour 100 naissances), que nous sommes obligé de soupçonner une erreur dans le chiffre des décès. — Dans l'île du Prince-Édouard, nous trouvons, en 1861, 0.72 mariage, 2.87 naissances et seulement 1.16 décès (40 décès pour 100 naissances). La différence est encore plus grande dans le New-Foundland : 0.73, 3.16 et 1.03 (33 décès pour 100 naissances). — Aux Bermudes, ces rapports sont (moyenne de 1859-1861) : 0.80, 3.48 et 2.11 (60 décès pour 100 naissances); à Honduras : 0.49, 1.83 et 0.64 (35 décès pour 100 naissances).

Quelque favorable que soit l'idée que nous pouvons nous faire des facilités d'acclimatement du sang européen dans cette région privilégiée, nous craignons que la tenue de l'état civil n'y laisse sensiblement à désirer, au moins au point de vue des décès, dont la constatation est, d'ailleurs, fort difficile dans les immenses solitudes où se perdent en quelque sorte les quelques familles européennes qui y sont établies.

La mortalité des garnisons anglaises de ces colonies est très-faible. A la Nouvelle-Écosse, elle s'est successivement réduite de 15.1 à 7.23 en 1860; — à Terre-Neuve, de 11 à 4.8; — aux Bermudes, de 28 à 8.55.

Amérique du Sud et du Centre. L'acclimatement de la race espagnole, plus ou moins profondément croisée avec la race indigène dans cette partie de l'Amérique, est également un fait accompli. Mais nous manquons de renseignements sur le sort des autres immigrants européens (Italiens, Français et Allemands). Les colonies italiennes et françaises établies sur les États riverains de la Plata paraissent prospérer; mais elles habitent à peu près exclusivement les villes. Quelques colonies agricoles allemandes ont réussi dans certaines localités et ont complètement échoué dans d'autres, notamment au Brésil (voir sur ce point notre *Émigration européenne*, Paris, 1861). Nous ignorons la part du climat dans ces insuccès qui sont très-fréquents. A la Guyane française, les relevés de l'état civil pour 1840-1847 fournissent les renseignements ci-après :

	Pour 100 habitants.			Décès pour 100 naissances.
	Mariages.	Naissances.	Décès.	
Créoles.	0.72	2.68	5.64	211
Libres de couleur.	0.38	2.93	2.49	55
Esclaves	0.18	2.03	3.22	159

Ainsi, seuls, les libres de couleur paraissent être acclimatés. A ce point de vue, les blancs ont une situation pire que les nègres esclaves. Il est vrai qu'on ne compte chez eux que 73 femmes pour 100 hommes. D'après le docteur Boudin, la garnison de la Guyane aurait perdu, de 1850 à 1855, 90.8 hommes pour 1,000. Plus heureuses, les garnisons de la Guyane anglaise auraient vu leur mortalité tomber de 74 à 13.9 en 1859, et à 6.6 en 1860.

ANTILLES. — a. *Antilles anglaises.* — En omettant la distinction si nécessaire des races dans le mouvement annuel de l'état civil, les documents anglais n'ont (comme les documents français depuis 1848) qu'une très-faible valeur au point de vue de cette étude. Nous n'en croyons pas moins devoir les analyser, en rappelant que la race de couleur entre au moins pour les deux tiers dans la population des Antilles

anglaises. Les faits qui suivent représentent le plus souvent une moyenne déduite des trois années 1859-1861.

		Bo- hamas.	Turks Islands.	Tor- tola.	St. Chris- topher.	Nevis.	An- tigua.	Mont- Serrat.	La Do- minique.	Sainte- Lucie.	Saint- Vincent.	Bar- bades.	Gre- nade.
Pour 100 hab.	Mariages . .		0.88	0.63	0.46	0.51	0.51	0.36	0.36	0.35	0.47	0.35	0.42
	Naissances . .	4.93	2.81	3.59	4.67	4.24	3.64	3.30	2.68	3.82	4.02	4.07	3.74
	Décès	2.57	1.53	2.10	3.66	2.45	3.66	1.16	1.82	1.97	1.70	2.15	1.86
Décès pour 100 naissances .		52	54	30	78	58	100	36	68	51	42	54	50

A l'exception d'Antigua, où, de 1859 à 1861, les décès ont égalé les naissances, on trouve partout, et dans des proportions considérables, un accroissement régulier des populations de toute couleur. Faut-il en conclure que les noirs, depuis leur affranchissement, depuis la cessation des travaux excessifs qui leur étaient imposés dans l'état de servitude, depuis l'accroissement de leurs mariages et le développement de la vie de famille, ont vu diminuer leur mortalité? Le fait serait assez probable.

La mortalité des garnisons anglaises aux Antilles et à la Guyane, qui, d'après les documents anglais analysés par le docteur Boudin, aurait été en moyenne de 82.5 pour 1,000 avant 1836, serait descendue, en 1844 et 1845, à 59.1; de 1835 à 1853, elle aurait encore été, selon le même auteur, de 60. Dans une lettre adressée au *Times* du 24 novembre 1863, le médecin militaire Franklin indique ainsi qu'il suit les diminutions de mortalité survenues dans la garnison anglaise des Antilles:

« A la *Jamaïque*, au commencement du siècle, la mortalité était de 260 sur 1,000, et un régiment tout entier disparaissait en trois ans et demi environ. Plus tard, elle tombait à 67. En 1855, elle était encore de 60.8; en 1860, elle est tombée à 20.4. — A *Trinité*, la mortalité primitive s'élevait à 106.3; en 1859, malgré une épidémie de fièvre jaune, elle s'abaisse à 89. En 1860, on n'a pas constaté un seul décès. — A *Barbade*, la mortalité tombe de 58.05 à 6.36, en 1860. — A *Sainte-Lucie*, elle était autrefois de 122.8 par an; pas de décès en 1859; un seul en 1860. »

b. *Antilles françaises*. — A la *Martinique*, d'après une moyenne de la période 1840-1847, on a constaté les faits suivants :

	Pour 100 habitants.			Décès pour 100 naissances.
	Mariages.	Naissances.	Décès.	
Créoles	0.74	2.68	2.99	112
Mulâtres	0.44	3.62	2.86	79
Esclaves	0.04	3.37	2.97	88

Malgré une fécondité supérieure, ici, la race de couleur a une vitalité supérieure à celle des créoles. Et cependant les recensements (s'ils sont exacts) signalent, dans la population blanche, au moins un état stationnaire et qui indique un mouvement, quoique très-faible, d'immigration. D'après le docteur Ruzf, qui a exercé, pendant vingt ans, la médecine à la Martinique, la population européenne ne s'acclimaterait que très-difficilement dans cette île, puisqu'elle serait tombée, de 14,968 en 1738, à 12,069 en 1769, pour n'être plus que de 9,000 environ aujourd'hui. Faut-il en accuser le climat, les mœurs, l'émigration pour la mère patrie? Point de renseignements sur ce point.

Les documents officiels sur le mouvement de l'état civil dans la Guadeloupe confondant la population blanche et de couleur libre, n'ont aucune valeur au point de vue qui nous occupe.

Haïti. La population blanche ne paraissait pas s'acclimater dans cette Antille, avant les graves événements qui amenèrent son extermination ou son expulsion de

l'île. M. Alexandre Bonneau a donné à ce sujet le document suivant dans son excellent livre sur Haïti (Paris, 1863, in-8°); c'est l'extrait des registres de l'état civil de la paroisse de Cul-de-Sac, du 1^{er} janvier 1750 au 1^{er} janvier 1764.

	Blancs.	Mulâtres.
Baptêmes	184	221
Enterrements	239	125

c. *Antilles espagnoles. — Cuba.* Nous manquons de documents officiels sur le mouvement de la population dans cette *Perle des Antilles*. Ceux que nous allons analyser sont extraits de la deuxième édition de l'*Histoire physique, politique et naturelle*, de M. Ramon de la Sagra (1863).

Voici, d'après cet auteur, les accroissements de la population blanche, de 1774 à 1860 :

		1774.	1792.	1817.	1837.	1841.	1846.	1849.	1859.
Sexe	Masculin	55,576	72,299	130,519	168,653	227,144	230,983	245,695	326,277
	Féminin	40,864	64,260	109,311	142,398	191,147	194,784	211,438	278,333
Pour 100 . . .	Hommes	57.6	54.1	54.0	54.2	54.3	54.1	55.7	54.0
	Femmes	42.4	45.9	46.0	45.8	45.7	45.9	46.3	46.0

D'après ce document, la population se serait accrue, en 86 ans, de 508,170, c'est-à-dire qu'elle aurait plus que quintuplé (526 p. 100). Les deux sexes seraient restés à peu près constamment dans le même rapport : 46 femmes pour 54 hommes, disproportion qui indique que l'immigration européenne a joué un rôle considérable dans cet accroissement. — D'après un recensement fait en 1861, et dont nous trouvons les résultats dans un document officiel récent, on aurait compté 793,484 blancs, dont 468,107 hommes et 325,377 femmes; c'est-à-dire seulement 41 femmes pour 59 hommes, nouveau et plus frappant témoignage du mouvement d'immigration dont cette île est le théâtre. Le fort accroissement constaté en deux années (31 p. 100) est un indice non moins évident du même fait. Nous sommes donc ici en présence d'une population placée dans des conditions exceptionnelles.

Si l'acclimatement pouvait se déduire sûrement d'un mouvement d'immigration considérable, il n'est pas douteux que la question serait victorieusement résolue pour Cuba; mais une affirmation sur ce point serait téméraire, puisque l'Algérie reçoit également un nombre considérable d'Européens et que les naissances n'y excèdent les décès que depuis quelques années seulement. L'émigration pour un pays quelconque n'est donc pas déterminée par une notoriété de salubrité plus ou moins bien établie, mais, avant tout, par l'espérance d'y trouver des moyens d'existence; or il n'est pas douteux que Cuba exerce, à ce point de vue, sur la mère patrie, une force d'attraction très-caractérisée et, disons-le, très-justifiée. Il est certain qu'il se fait à Cuba, surtout avec la traite clandestine, des fortunes énormes. La ville de la Havane, avec ses 200,000 habitants, est au plus haut degré une ville de richesse et de luxe. Elle est, en outre, une des premières places commerçantes du monde. Quant à l'île, placée dans une situation admirable, au croisement de plusieurs des grandes routes du commerce transatlantique, elle a des éléments de prospérité considérables; et cette prospérité, déjà très-grande, est appelée à prendre un bien plus brillant essor après le percement de l'isthme de Panama. Maintenant où se rend ce flot d'immigrants en abordant dans l'île? Vont-ils dans les campagnes pour suppléer les esclaves, dont les difficultés de la traite ont fait hausser démesurément la valeur? Vont-ils s'exposer aux mêmes dangers climatiques? Nullement; il est de notoriété que la grande majorité se rend dans les villes, et

nous n'en voudrions d'autre preuve que les primes considérables offertes inutilement par le gouvernement local à une véritable immigration européenne *rurale*. La question de l'acclimatement ne nous paraît donc pas résolue dans de pareilles conditions.

Telle était, au surplus, l'opinion de M. Ramon de la Sagra lui-même, lorsqu'il écrivait, dans sa première édition, que « la population blanche de la Havane ne s'entretient que par un croisement incessant de nouveaux immigrants. »

Mais cet écrivain reproduit des relevés de l'état civil qui, s'il avait pu en garantir l'exactitude, seraient beaucoup plus affirmatifs dans le sens de la colonisation facile et même rapide de la race espagnole à Cuba. D'après ces relevés, en effet, on aurait compté, d'après une moyenne annuelle déduite des périodes quinquennales 1849-1853 et 1853-1857, 12,623 décès pour une population moyenne de 495,837 blancs. Ce serait une mortalité de 2.54 pour 100 habitants seulement, c'est-à-dire inférieure à celle de la mère patrie. Quant aux naissances, elles auraient été de 21,640 ou de 4.36 p. 100. Disons immédiatement qu'une différence aussi considérable ne se retrouve dans aucun des États de l'ancien monde, où la tenue de l'état civil laisse peu à désirer. Nous croyons donc, tout en faisant la part de l'immigration dans cette mortalité exceptionnelle, qu'elle est, pour une notable partie, le résultat d'omissions. Répétons, d'ailleurs, que l'auteur lui-même n'a qu'une très-faible confiance dans les documents qu'il produit. C'est ainsi qu'en parlant des mariages célébrés dans le diocèse de Cuba, de 1853 à 1857, il s'exprime ainsi : « Les résultats de l'état civil sur ce point sont si surprenants que nous nous abstenons de les reproduire. On y voit, en effet, une progression décroissante telle, pour les blancs comme pour les races de couleur, qu'elle est de près des trois quarts pour la seconde et de moitié pour la première. » Or, si l'état civil présente de pareilles irrégularités pour les mariages, c'est-à-dire pour l'acte le plus important de la vie civile, comment serait-il exact pour les naissances et les décès ?

Au surplus, voici un chiffre mortuaire, irrécusable celui-là, qui semble démentir le coefficient afférent à la population civile, c'est celui de l'armée. De 1855 à 1859, sur un effectif moyen annuel de 18,212 hommes, il en est entré à l'hôpital 14,085 dont 1,307 ou 71.8 p. 1,000 y sont décédés. Et dans cette mortalité n'est pas comprise celle qui doit être attribuée aux suicides, aux accidents, aux duels, etc. Remarquons, en passant, que, dans ce climat d'une salubrité si phénoménale, d'après les décès de la population civile, la fièvre jaune sévit avec une assez grande intensité, puisqu'elle contribue pour 36 p. 100 à la mortalité militaire. On a refusé, il est vrai, de voir dans la mortalité des garnisons un indice de l'aptitude à l'acclimatement de la race dont elles se composent ; mais, d'une part, il nous semble bien difficile d'admettre *a priori* que le chiffre plus ou moins élevé des décès d'hommes, jeunes, choisis, ne manquant de rien, placés dans les meilleures conditions hygiéniques, ne contienne aucun indice de la salubrité relative du climat ; de l'autre, nous avons vu que, presque partout où nous avons pu faire ce rapprochement, on constate une grande analogie entre les mortalités civile et militaire, en ce sens qu'elles sont également faibles ou fortes, selon que la race est plus ou moins acclimatée.

La question de l'acclimatement de la race espagnole ne nous paraît donc pas complètement décidée par les faits dont l'analyse précède. Les documents cités par M. de la Sagra indiquent également, quoique dans une proportion moindre que pour la race blanche, un excédant de naissances pour la race de couleur libre, et, comme à peu près partout, un excédant de décès pour la race noire esclave. A Porto-Rico,

la population blanche est également en voie de progrès (188,869 en 1857 et 211,400 en 1860); mais nous ne savons rien du mouvement de l'état civil.

Océanie. — *Australie*. Tous les documents officiels sur la mortalité civile et militaire des Européens dans cette partie du monde sont unanimes à en signaler la salubrité. Voici d'abord les relevés de l'état civil pour les cinq colonies qu'y compte l'Angleterre. Ils représentent une moyenne annuelle déduite des années 1859-1861 :

	Nouvelle-Galles du Sud.	Victoria.	Australie du Sud.	Australie occidentale.	Roma.
Pour 100 habitants.					
{ Mariages.	0.88	0.82	0.82	0.94	0.78
{ Naissances	4.03	4.33	4.30	3.62	3.54
{ Décès	1.62	1.94	1.59	1.43	1.71
Décès pour 100 naissances	40	45	37	40	48
Femmes pour 100 hommes.	77	68	94	59	58

Les mouvements de population de ces florissantes colonies sont assez semblables pour les mariages (malgré la grande disproportion des sexes) et les naissances à ceux de l'Europe. Quant à leur faible mortalité, en présence d'une fécondité assez considérable, elle s'explique par l'âge des immigrants, presque tous jeunes et robustes, et par les facilités avec lesquelles, grâce à la salubrité des climats et aussi à l'aisance générale, les enfants s'y élèvent.

Nouvelle-Zélande. Par suite du petit nombre des femmes (58 pour 100 hommes), les mariages y sont moins nombreux qu'en Australie (0.68). De là aussi une moindre fécondité (2.89) et une moindre mortalité (0.91) ou seulement 31 décès pour 100 naissances.

Quant à la mortalité militaire, elle varie entre 11 et 14 pour 1,000 en Australie, et n'a pas encore dépassé 13 dans la Nouvelle-Zélande. Elle n'y aurait même été que de 9.1 de 1844 à 1856. (Boudin.)

Tahiti. Nous ne connaissons, pour cette île océanique, qu'un seul document sanitaire; mais il est trop important pour que nous l'omettions, c'est la faible mortalité de la garnison française. De 1848 à 1855, elle n'aurait été que de 9.8 par an en moyenne; en 1850, elle serait descendue à 3.9! (Bourdin.)

Il semble résulter de l'étude qui précède, et dans l'ordre des matières qui ont été traitées :

1° Que les difficultés de l'acclimatement européen en Algérie diminuent, sous l'influence des améliorations dont le sol y a été l'objet, et très-probablement de l'accroissement du bien-être des populations, que la misère au moins autant que le climat décimait dans les premières années de la colonisation. Cette influence favorable paraît s'être particulièrement fait sentir pour les races italienne, espagnole et maltaise. La diminution de la mortalité militaire y est surtout très-sensible.

L'acclimatement est très-difficile, si ce n'est impossible, au Sénégal. Il est permis de croire qu'il s'est opéré à Bourbon et à Maurice. Le nord de Madagascar semble très-favorable à un établissement européen.

2° Le climat de l'Inde et en général de l'extrême Orient est fatal au moins aux Européens du Nord. Les Portugais y ont cependant vécu et propagé, mais dans des conditions peu favorables. La race anglo-saxonne n'a pu y faire souche qu'en se croisant, comme les Portugais, avec les indigènes, et en vivant dans une grande aisance. — L'île de Ceylan est plus hospitalière pour les Européens que le continent indien. — Hongkong leur est fatal au plus haut degré.

3° L'acclimatement est rapide et facile dans l'Amérique du Nord; il ne l'est que dans certaines parties de l'Amérique du Sud et du Centre, où la race espagnole ne s'est implantée qu'en se croisant avec les indigènes.

Malgré les ardeurs du climat, et tout en se conservant pure de tout mélange, la race anglo-saxonne paraît se conserver aux Antilles sans le secours de l'immigration. La race française n'y vit pas dans des conditions aussi favorables. La race espagnole s'accroît rapidement à Cuba et à Porto-Rico, mais la question de savoir quelle est la part de l'immigration et de l'excédant des naissances dans cet accroissement n'est pas encore résolue.

4° L'Australie est, au même degré que l'Amérique du Nord, et probablement aussi par suite des analogies climatiques, la région qui se prête le mieux à l'acclimatement européen.

5° Il semble résulter du petit nombre d'observations que nous avons pu recueillir sur ce point que la race nègre, devenue libre et exonérée de travaux excessifs et pénibles, s'acclimate dans les Antilles, au moins au même degré que la race blanche, ce qu'expliqueraient encore les analogies climatiques. A. LEGOYT.
